

INTRODUCTION

La ville

« Bruxelles paraît parfois plus puissante au niveau européen qu'à l'échelon belge ».
Jean Beaufays (1998 : 24)

Grâce à l'implantation des Institutions européennes, Bruxelles est perçue comme le « cœur de l'Europe ». Cette ville-carrefour, qui est aussi un centre mondial de presse et de lobbying, est un lieu de pouvoir supra-étatique. Dans le même temps, elle est la capitale de la Belgique, possède une autonomie régionale, et constitue un des points de dispute entre francophones et néerlandophones, puisqu'il s'agit aussi de la capitale de la Flandre. Bruxelles est autant une incarnation vague de l'identité européenne que des « bureaucrates » mettent en œuvre et planifient « par le haut », qu'un espace habité par des groupes divers (qui participent à des processus de « mondialisation par le bas », selon Alejandro Portes¹). Si le plan Schuman de 1951 a instauré la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en créant les bases d'une coopération économique entre pays européens, une concurrence intense caractérisait les relations entre ces pays industrialisés qui essayaient d'attirer une main-d'œuvre docile et peu coûteuse. La « bataille du charbon », qui a conduit à l'établissement de conventions bilatérales entre la Belgique et des pays moins industrialisés, a déclenché un mouvement d'immigration, dont les conséquences sont encore visibles dans la constitution de la population bruxelloise.

Si, comme Morelli et Schreiber (1994) l'ont soutenu, les immigrés sont devenus les derniers « vrais Belges » après la montée des tensions politiques entre francophones et néerlandophones, le but de cette recherche est d'étudier les relations entre les communautés grecque et turque de Bruxelles afin de mieux comprendre cette dialectique qui semble traverser la ville : lieu de rassemblement européen, mais aussi espace disputé entre Belges de traditions linguistique et culturelle différentes, ou encore issus de l'immigration internationale ; elle peut aussi apparaître comme un espace habité par différents acteurs sociaux qui neutralisent ou réactivent d'autres conflits géopolitiques (comme le différend gréco-turc) à partir de processus d'identification qui se veulent hétérochtones.

¹ Pour une critique de la tendance à caractériser les réseaux immigrés transnationaux comme étant « d'en bas », par opposition avec un système établi et dominant « d'en haut », voir Pécoud (2004 : 15).

La nation

« 'Nation' est un nom définissant la relation qui lie un État (actuel ou potentiel) avec ses sujets ». Katherine Verdery (1996 : 84)

La Belgique a conclu une convention avec la Grèce en 1957 et avec la Turquie en 1964². L'aventure migratoire, qui déracine ceux qui l'entreprennent de leur espace national (considéré comme « naturel »), les met en confrontation avec des autochtones et des allochtones, et les oblige à reconsidérer leurs repères identitaires. Selon Basch, Glick-Schiller et Blanc-Szanton, les acteurs étatiques essaient de contrôler la loyauté des *transmigrants* et leur attachement au pays d'origine afin de satisfaire leurs propres objectifs étatiques, dans un processus de *deterritorialized nation-State building* (1994 : 269). L'État-nation peut ainsi s'étendre au-delà de ses frontières géographiques : « Là où sa population va, l'État va aussi » (ibid). Dans le même temps, les immigrants représentent un défi pour le projet de *nation building* du pays d'accueil dans la mesure où ils révèlent ses failles et sa fragilité (Wimmer et Glick Schiller, 2003 : 583-584).

Le but de cet ouvrage est d'examiner comment les perceptions et les préjugés transmis dans le pays d'origine (la Grèce et la Turquie) sont modifiés et reformulés après l'installation en Belgique. Cette recherche vise donc à analyser, d'une part, dans quelle mesure les Bruxellois originaires de ces deux pays, « frères ennemis », peuvent repenser un différend d'ordre géopolitique qui oppose censément leurs pays d'origine ; et, d'autre part, comment ils parviennent (ou pas) à bâtir des relations de confiance tant entre eux qu'avec la société-hôte.

Mes informateurs se réfèrent à ce « lourd passé » et aux événements historiques qui influent nécessairement sur les relations entre Grecs et Turcs³ : pour mes interlocuteurs grecs, les Turcs ont provoqué la chute

² La décennie des années 1960 est marquée en Belgique par d'importants événements, comme l'indépendance du Congo, la fixation de la frontière linguistique et la « question de Louvain », le dédoublement linguistique des organismes et des principaux partis politiques belges, le déclin économique de la Wallonie et la prospérité de la Flandre qui vit les *golden sixties*. Il serait intéressant d'examiner comment ces changements influent sur la vie des immigrants, mais cela dépasse le cadre de cette étude.

³ Dans ce travail, j'utilise la formule « Grecs et Turcs » beaucoup plus souvent que celle de « Turcs et Grecs ». En la mettant dans cet ordre, je n'ai voulu que souligner ma propre position dans cette recherche : mon origine grecque m'a permise non seulement d'avoir une connaissance intime des représentations et des discours grecs, mais aussi de mener des enquêtes en grec (tandis que j'étais obligée d'avoir recours à la langue française pour communiquer avec mes informateurs turcs).

de l'Empire byzantin et sont censés avoir infligé aux Grecs quatre siècles « d'obscurantisme et d'esclavage » ; tandis que, pour les Turcs, les Grecs, à cause de leur insurrection indépendantiste, sont perçus comme responsables de la dissolution de l'Empire ottoman. Cette relation est également définie par des conflits géopolitiques contemporains, comme celui de Chypre. Dans quelle mesure ces immigrés grecs et turcs, qui se sont trouvés relégués dans les mêmes quartiers ou les mêmes emplois, ont-ils été enclins à développer des liens de sociabilité ? L'exclusion, le racisme et les problèmes structurels qu'ils ont rencontrés les ont-ils poussés à créer entre eux des rapports d'entraide ? Si l'Union Européenne a changé plusieurs fois la définition de ses frontières, impliquant des mouvements d'exclusion et d'inclusion, comment cela est-il vécu en contexte migratoire, surtout à Bruxelles, cœur de l'Union Européenne ? Comment cette différenciation de statut entre Grecs (devenus ressortissants d'un pays membre de la CEE en 1981) et Turcs (influente sur leur place respective dans la société belge ? Enfin, quel rapport les membres de ces deux groupes maintiennent-ils avec leur pays d'origine, en tant qu'habitants d'une ville marquée par la vision d'une Europe supranationale ?

Mon but premier est d'analyser les processus d'assignation identitaire dans le contexte migratoire belge à partir de ces deux groupes. En revanche, je ne m'intéresserai pas ici à la « nationalité » (citoyenneté de naissance ou par naturalisation) dont mes informateurs sont titulaires⁴ : bien que cette dernière confère des droits et des obligations, ainsi qu'un statut juridique précis, elle n'est souvent pas prise en compte dans le jeu dialectique d'assignation identitaire. Dans un article qui examine les ambivalences identitaires qui fondent la turcité allemande, Tietze rapporte que les jeunes issus de l'immigration se déclarent encore *Ausländer* en Allemagne, tout en ayant acquis la nationalité allemande (2000 : 263, note 7). Comme le dit une informatrice de Ruth Mandel (2008 : 105), qui a longtemps été tiraillée entre plusieurs modèles d'identification (allemand, turc, kurde, zaza et alévi), « quand les gens te demandent qui tu es, ils ne s'intéressent pas au passeport que tu possèdes. Ils me regardent et

⁴ Selon les données démographiques publiées par le Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme (http://www.diversite.be/index.php?action=publicatie_detail&id=23&thema=2), près de 24.000 Grecs vivaient en Belgique en 2006, dont la moitié à Bruxelles. Parmi ceux-ci, 65% sont nés à l'étranger et 21% ont été naturalisés belges. Selon la même source et pour la même année, environ 142.000 Turcs étaient installés dans le Royaume, dont 26% à Bruxelles (environ 37.000 personnes). Parmi ceux-ci, 60% sont nés à l'étranger et le taux de naturalisés atteignait 72%. La différence de taux de naturalisation entre Grecs et Turcs est vraisemblablement liée au fait que seuls les premiers sont membres de l'Union Européenne.

savent que je ne suis pas allemande. Ils ne me laisseront pas être allemande ».

Certains de mes informateurs grecs et turcs ont la nationalité belge, mais une forte allégeance affective les lie encore à leur pays d'origine. D'autres ont gardé la nationalité de leur pays d'origine, mais considèrent que ce dernier ne leur a rien donné, bien au contraire, il les a poussé à l'exode : ce sentiment de « trahison », cette rancune influe certainement sur leur rapport (conflictuel, dans ce cas) avec le pays d'origine et les élites politiques qui le gouvernement. Kaya et Kentel (2007 : 40) citent ce témoignage d'un Turc âgé vivant en Belgique :

« L'État turc ne nous a jamais aidés. Nous nous sommes toujours sentis abandonnés. Nous avons dû nous débrouiller tout seuls. Même pour rapatrier les corps [de nos défunts]. La première association qui s'est occupée de rapatrier les corps en Turquie a été créée ici en Belgique. Nous avons appris à nous en sortir nous-mêmes ici ».

L'immigré

Ernest Gellner (1983) a montré comment l'industrialisation (ainsi que la standardisation d'une « haute culture » dépendante de l'alphabétisation massive dans une langue dominante) est à l'origine du passage des civilisations agraires aux États modernes. Selon cette thèse, l'industrialisation des États modernes a provoqué ou accéléré l'homogénéisation des identités nationales⁵. Comme le dit Jean-François Gossiaux (2002 : 60) en analysant le schéma de Gellner, « le nationalisme est lié au passage de la société agraire à la société industrielle, il en est à la fois l'effet et l'instrument ». Ces phénomènes ont eu pour résultat « la rupture des anciens liens communautaires et une atomisation de la société en individus radicalement mobiles et mobilisables » (ibid : 104). Les immigrants grecs et turcs qui sont au centre de cette analyse nous permettent d'interroger non seulement certains effets de l'industrialisation sur la vie des individus et la structure familiale, mais aussi le processus de cristallisation des référents identitaires. Ces acteurs sociaux ont été confrontés tant à des structures économiques pré-modernes (l'économie rurale des régions d'origine) qu'au capitalisme dans ses différentes phases (leur statut d'ouvrier immigré dépendant des aléas de l'industrie belge). L'immigré constitue un acteur indispensable pour le fonctionnement

⁵ La thèse de Gellner a été mise en question par Meeker qui considère que la modernité n'a pas été introduite par la république d'Atatürk en Turquie, mais par l'Empire ottoman lui-même, et cela au moins depuis le dix-septième siècle (Hann, 2006 : 203). La France constitue un exemple similaire, puisque « le toit politique national abrite une haute culture préexistante à la société industrielle » ; de même, en France, l'adéquation entre l'État et la culture est « bien antérieure à l'industrialisme » (Gossiaux, 2002 : 59).

du système capitaliste, qui a besoin de réservoirs de main-d'œuvre bon marché⁶. Une des thèses centrales d'Abdelmalek Sayad (1999) est que c'est le travail qui fait « naître » l'immigré. Si des Grecs et des Turcs sont arrivés en Belgique, c'est dans un but économique, dans la définition duquel plusieurs acteurs interviennent et imposent leur logique : l'État belge, l'État d'origine, le patronat belge, les ouvriers belges, les ouvriers d'une autre origine, les immigrés eux-mêmes et leurs familles.

Les immigrés grecs et turcs, de leur côté, ont quitté leur pays soit pour des raisons économiques soit par soumission à des contraintes sociales (nécessité de constituer la dot pour des sœurs ou ses propres filles, obéissance à des règles d'héritage attribuant la terre familiale à l'aîné, volonté de contribuer aux frais d'étude d'un frère cadet). L'immigration turque provient dans sa grande majorité d'une seule région, la sous-préfecture d'Emirdag dans la province centre-anatolienne d'Afyon ; c'est pour cela que le bas du quartier bruxellois de Schaerbeek est souvent appelé « la petite Anatolie ».

Pour ceux qui ont décidé de partir pour des raisons politiques, l'émigration constitue une forme de résistance à l'oppression étatique et un acte d'émancipation. Ainsi, en Grèce, après la fin de la guerre civile (1946-1949), ceux qui étaient caractérisés comme « communistes » subissaient des discriminations et des harcèlements, au point que le départ devenait la seule solution ; cette étiquette de « communiste » n'avait jamais un caractère individuel, mais affectait la vie de tous les parents proches. En ce qui concerne l'immigration politique turque, Altay et Ural Manço (1992 : 18) nous rappellent que :

« cette population est tantôt masculine, qualifiée et très scolarisée ; elle est alors fortement politisée. Tantôt, il s'agit de familles chrétiennes ou kurdes à la recherche d'un peu de paix. L'immigration dite politique est alors composée de familles paysannes, très peu qualifiées et souvent analphabètes, mais pas nécessairement pauvres, encore que le réfugié ne puisse emporter toutes ses richesses en Europe ».

Comme le souligne Mazyar Khoojinian (2009 : 2), la frontière entre « exilés politiques » et « immigrés économiques » turcs n'est pas toujours nettement tracée :

« que l'on songe aux cas de partisans du Parti Démocrate déchu après le coup d'État militaire de 1960, ou aux nombreux travailleurs licenciés et placés sur des listes noires patronales au tournant de l'année 1968, pour faits de grève ou propagande politique ».

⁶ Selon l'analyse de Castles et Kosack (2010 [1972]), le racisme et la xénophobie sont liés à l'expansion du capitalisme : c'est l'organisation du marché de l'emploi qui fait que les ouvriers nationaux sont en position privilégiée (une sorte d'« aristocratie du travail ») par rapport aux ouvriers immigrés.

Ces acteurs sociaux ont pris des décisions professionnelles visant à améliorer le bien-être de toute une famille. Après l'installation en Belgique et l'embauche dans des emplois peu qualifiés et pénibles (dans les charbonnages et l'industrie), un certain nombre d'entre eux s'investit dans l'ouverture de commerces (cafés, restaurants, épiceries) qui ont un très fort caractère familial.

La grande majorité de mes informateurs considère qu'il n'existe pas de problèmes entre les deux communautés. Dans certains cas, il s'est avéré que les Grecs ont travaillé ou travaillent encore avec des Turcs dans les mêmes secteurs (dans les mines, les usines, la restauration, les services, mais aussi en tant que cadres). Ils ont aussi fréquenté les mêmes quartiers, écoles, syndicats, épiceries et cafés ; cependant, peu de personnes ont noué des amitiés qui perdurent. Tout se passe comme si les circonstances avaient mis ces deux groupes en contact pendant deux périodes spécifiques : d'abord dans les bassins miniers, puis dans certains quartiers défavorisés de Bruxelles où ces populations se sont installées à partir des années 1960-1970. Mais, une fois que la promotion sociale a pu assurer à certains d'entre eux l'installation dans un « meilleur » quartier et la fréquentation d'un milieu plus aisé, ces liens de voisinage et de camaraderie semblent s'être désagrégés. Comme nous le verrons, la promotion sociale éloigne le migrant de son environnement social et culturel initial ; les personnes qui en bénéficient laissent derrière elles tant leurs compatriotes que des voisins et des collègues ayant d'autres origines. Nous assistons ainsi à l'apparition ou au renforcement d'une ségrégation de classe à l'intérieur du groupe qui se produit à cause de la mobilité ascendante de certains.

En m'appuyant sur les outils méthodologiques de l'anthropologie sociale, j'ai effectué des entretiens semi-directifs⁷ approfondis (entre 3 et 15 heures) avec dix Turcs de la deuxième génération (nés ou arrivés en Belgique dans leur enfance) et vingt-cinq Grecs (de la première et deuxième génération). J'ai insisté sur ces récits de vie, parce que ces informateurs principaux entretenaient des rapports soutenus avec des membres de l'autre communauté étudiée. Parallèlement, j'ai effectué une trentaine d'interviews moins approfondies (entre 1 et 3 heures)

⁷ Enquêtes effectuées entre octobre 2009 et juin 2010 dans le cadre du projet « Quand deux insularités socio-culturelles se côtoient au cœur de l'Europe : le rapport à l'intégration des communautés grecque et turque de Bruxelles et leurs relations mutuelles », financé par l'IRSIB (Profil A, Convention « Brains (back) to Brussels »), sous la supervision d'Ural Manço (Facultés universitaires Saint-Louis). J'ai ensuite prolongé mes enquêtes jusqu'en novembre 2011. Afin de respecter l'intimité de mes informateurs, j'utilise des pseudonymes. Quant aux traductions de l'anglais ou du grec, elles sont personnelles.

avec des informateurs secondaires. J'ai aussi assisté à plusieurs manifestations et fêtes dans lesquelles participaient des membres de ces deux communautés.

Ce livre propose d'examiner comment l'immigré permet d'interroger la ville (son histoire, sa structure, ses équilibres, l'appropriation et l'investissement de son espace), mais aussi l'État-nation (son poids idéologique et les institutions à travers lesquelles cette idéologie est diffusée, consolidée ou remise en cause). Si une seule ville se trouve au centre de l'analyse, celle de Bruxelles, il a fallu aborder trois histoires et structures nationales, celles de la Grèce, de la Turquie et de la Belgique. Ce qui, j'espère, pourrait compenser les inévitables lacunes et l'absence de toute prétention à une quelconque exhaustivité est la tentative de dépasser le morcellement en objets d'études bien circonscrits qui caractérise actuellement les sciences sociales : ce texte essaie de traiter ensemble la question de l'immigration, du nationalisme, du genre, du patrimoine et de l'anthropologie urbaine. Si, comme le dit Stéphane Dufoix (2003 : 122), la diaspora est un « mot d'ordre » qui assure « une plus grande visibilité des chercheurs en permettant de les agréger autour d'un seul nom », les découpages de ce genre imposent des cadres de pensée qui peuvent s'avérer théoriquement atones.

Dans la première partie, je présenterai les instruments conceptuels et théoriques que j'utilise, tout en les illustrant par des données de terrain. Dans la deuxième partie, en revanche, l'approche sera plus historique et les exemples ethnographiques plus élaborés afin de suivre l'évolution de l'organisation sociale de ces groupes immigrés d'abord dans les bassins miniers, puis à Bruxelles.